



## Paieiment si une personne dort chez moi!

Par **Cora83**, le **01/07/2009** à **11:00**

Bonjour,

Mon bailleur (à qui je paye un loyer charges comprises) m'a demandé de lui payer 5 euros supplémentaires par nuit quand mon compagnon me rendra visite! "c'est moins cher que l'hotel" m'a t'il dit..

Le tout sous forme d'une "petite enveloppe" déposée dans la boîte aux lettres à la fin de chaque mois. Je me doute bien que cela n'est pas légal mais je ne veux pas avoir de problème avec lui. Il me soutient que le bail est pour une personne et donc, qu'il est normal que je paie quelque chose en cotnrepartie. Outre le fait que cela ne soit pas normal, Je considère qu'il s'agit d'une immixtion dans ma vie privée (le propriétaire habitant juste à côté, j'ai peur qu'il surveille les allers et venues chez moi).

Je lui ai expliqué que je ne paierai que les charges en plus, si il ya lieu, mais il apparait qu'il n'ya pas de compteur individuel! le compteur général prend en compte sa maison et les 2 appartements qu'il loue.

Ma question est simple: serais-je en tort si je ne lui verse rien? comment réagir si il me relance?

Merci pour vos réponses

Par **Berni F**, le **01/07/2009** à **11:32**

Bonjour,

vous êtes libre d'héberger qui vous voulez dans votre domicile.

vous pouvez donc refuser les conditions que le propriétaire veut vous imposer.

vous n'avez pas besoin de réagir à une relance qui ne serait pas justifiée par le bail (d'autant que 5 € par nuits correspondent à 150 € par mois, ce qui ne correspond à mon avis à bien plus qu'à la consommation induite par la présence d'une personne supplémentaire)

vous pouvez éventuellement (si vous pensez que c'est votre intérêt) lui suggérer de faire installer des compteurs individuels si il a peur que du fait de la présence d'autres personnes il est lésé sur le montant des charges.

à moins que vous ne pensiez que vous consommez plus que ce qu'il vous demande, auquel cas vous pourriez envisager d'accepter son offre justement pour qu'il ne fasse pas installer de compteur individuel.

Par **Cora83**, le **01/07/2009** à **14:07**

Merci pour votre réponse rapide!

Je consomme simplement ce qui est nécessaire dc je vais suivre vos conseils et lui proposer, si il me relance, de mettre des compteurs individuels. Cordialement